

# POUR QUELQUES DESSERTS DE PLUS ...

Cela semble impensable et pourtant, [MédiaChartres](#) à constaté que la portion d'entrée de **la rue Gabriel Péri**, avait changée de coté du stationnement ?



\*photos [MédiaChartres](#)

Aurait-il suffi d'une « **petite demande** » auprès de la Mairie ou de certains habitués (es) de cette célèbre « **cantine** » de la Place des Épars à Chartres ?



Ce n'est pas la première fois, que cette portion de rue fait couler l'encre, par un récent passé, des personnes l'avaient même nommé « **La rue sans loi** » pour des raisons de « **tolérances répétitives** » concernant le stationnement.

Changer le coté du stationnement d'une rue, n'a pas d'intérêt majeur pour la survie de l'humanité, ni pour les Habitants. Sauf de répondre à une demande pressente, **pour faciliter les livraisons devant les porte du requérant.**



**Définition du service public:** Un service public est une

activité exercée directement par l' autorité publique (État, collectivité territoriale ou locale) ou sous son contrôle, **dans le but de satisfaire un besoin d' intérêt général**. Par extension, **le service public** désigne aussi l'organisme qui a en charge la réalisation de ce service.

Un changement qui à un coût et sera payé par l'argent des contribuables, noyé dans la jungle des dépenses , (**services publics, pour services privés**), alors que certains réclament depuis des années, de repeindre le passage protégé qui conduit à l'école, un signalement plus visible (panneaux) et un ralentisseur (certaines rues, comme « **Varize**» ) en comptent **3 sur moins de 200 mètres ... ?**





\*

\*

Il doit certainement s'agir d'une question de « **priorités** », mais **absolument pas de logique responsable !** **faut-il attendre un drame ?**



**MédiaChartres** révèle que des « **gourmands** », sont capables de vendre leur âme, pour une farandole de desserts ! (et pour quoi d'autre) what else ?





Karine Relin